

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 22 Mars 2016

Étaient présents : M. PETIT Jean-Pierre – Maire, Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne – Adjointes. Mme LALMANT Marie-Françoise – M. BOTTE Michel – M. DEBONNE Eric – M. DESER Alain – M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUEVILLE Daniel – M. HOUISSE Bastien – M. HUBY Jacques – M. LEDRAIT Didier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. BURETTE Stéphane – M. GARNIER Hervé

Monsieur HOUISSE Bastien a été désigné secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 26 Janvier 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Syndicat de bassin versant de Clères/Montville - contribution

Par délibération en date du 14 Mars 2016, le Comité du Syndicat de Bassin Versant de Clères/Montville a voté la fiscalisation de la participation des communes membres du syndicat.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents, de s'opposer à la fiscalisation et d'inscrire le montant total de la participation due au syndicat de bassin versant de Clères/Montville au budget primitif.

Indemnités élus

Vu, l'article 3 de la loi N° 2015-366 du 31 Mars 2015, à compter du 1^{er} Janvier 2016, dans les communes de moins de 1000 habitants, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique au taux plafond, sans délibération du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, de fixer, à compter du 1^{er} Avril 2016, l'indemnité des adjoints au taux de 8.25 % de l'indice brut 1025.

SDE 76 – Déplacement mâts Route de l'Établissement

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les travaux de restructuration et d'aménagements paysagers des voiries programmés Route de l'Établissement nécessitent le déplacement de 4 mâts d'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adopter le projet et d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2016 pour un montant de 2.788.00 € TTC

Salle des Fêtes – Investigation cavité souterraine

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de lever le risque cavité souterraine situé aux abords de la Salle des Fêtes.

Après délibération, le Conseil Municipal :

* accepte le devis proposé par ALISE-Environnement qui s'élève à la somme de 24.002.50 € HT et 28.803.00 € TTC pour la réalisation d'une mission d'investigation par forages destructifs afin de vérifier l'existence ou non de vides pouvant correspondre à l'extension de galeries possibles d'une cavité souterraine.

* charge Monsieur le Maire de demander une subvention auprès des services du Département de la Seine-Maritime et de la Préfecture au titre de la DETR.

Accessibilité Ad'ap (16.03.06)

Le Conseil Municipal lors de la séance du 24 Novembre 2015 a arrêté et validé l'agenda d'accessibilité programmée.

Monsieur le Maire présente les devis des entreprises devant réaliser les différents travaux pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public

Travaux	Entreprise	Bâtiment	Montant HT	Montant TTC
Menuiserie	CONTREMOULIN Nicolas Montville	Restaurant scolaire Ecole primaire Eglise	10.532.00 €	12.638.40 €
Sanitaires	ACB LECLERC David Grugny	Ecole maternelle	1.480.64 €	1.628.70 €
		Salle d'animation	1.691.39 €	1.860.53 €
Rampe d'accès	SARL MCE FRERES Grugny	Ecole primaire	2.528.29 €	3.033.95 €
		Ecole maternelle	2.387.71 €	2.865.25 €
		Eglise	359.40 €	431.28 €
		Total	18.979.43 €	22.458.11 €

Après délibération, le Conseil Municipal :

* accepte les devis proposés pour la somme totale de 18.979.43 € HT et 22.458.11 TTC.

* charge Monsieur le Maire de demander une subvention auprès des services du Département de la Seine-Maritime et de la Préfecture au titre de la DETR.

Achat matériel – Demande de subvention

Pour débroussailler les chemins communaux et certains endroits plus difficiles d'accès, le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition d'un broyeur frontal qui sera installé sur la tondeuse Kubota.

Le devis présenté par la société MOREL Espaces Verts s'élève à la somme totale de 5.630.00 € HT et 6.756.00 TTC.

Une subvention sera demandée auprès des services du Département de la Seine-Maritime et de la Préfecture au titre de la DETR.

Budget Primitif 2016 – Compte Administratif 2015

Elaboration du budget primitif 2016 et examen du compte administratif 2015, documents qui seront votés lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le 12 Avril 2016.

Questions et informations diverses

* Collège Jean Delacour : la participation sera inscrite sur le budget communal,

* restructuration et aménagements paysagers des voiries poursuite des travaux.

- * logiciels informatiques de la Mairie : migration vers la gamme Horizon on line.
- * Club de football : la tonte du terrain sera réalisée par la commune.
- * vandalisme bornes éclairage public devant la mairie : coût des réparations 6709.92 € TTC.
- * réunion à l'inspection académique : pour le moment pas de souci d'effectifs pour notre école
- * M. DESER informe que la Banque alimentaire de Clères recherche des bénévoles.

Séance levée à 21 heures 25